

Maïs, ce qu'il y a de plus étrange dans les citations que nous avons faites de l'Apôtre St Paul c'est cette "*hardiesse d'expression*" avec laquelle il affirme que l'Esprit-Saint *habite* même dans notre *corps*, cette chair si misérable.

"*Ne savez-vous pas que notre corps est le temple du Saint-Esprit, envoyé de Dieu et résidant en nous.*"

"*Mais le corps n'est pas pour la fornication, il est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps.*"

Et un jour le corps, *tabernacle de l'Esprit-Saint*, ressuscitera à cause de la *présence* de l'Esprit présent en nous.

\* \* \*

De cette leçon de *noblesse*, nos lecteurs et nos lectrices ne pourraient-ils pas tirer une sublime conclusion de *pureté* et de *chasteté* ?

La maternité spirituelle de Marie consiste donc en ce qu'elle concourt à faire de nous des enfants, frères du Christ, en qui habite l'Esprit-Saint qui *ennoblit* jusqu'à notre *corps*.

Mais toute *noblesse* oblige. A quoi donc ? à se préserver de déchéance, c'est-à-dire de *souillure* ! !

Eh ! quoi, forcerions-nous la pensée de St Paul en disant que, dans ce travail mystérieux par lequel Marie devient notre *Mère*, elle communique à notre corps un je ne sais quoi de ce qui lui mérite à Elle le nom de "*mater castissima*", mère très chaste ! !

Une femme n'est dite *mère* qu'en tant qu'elle donne la vie à des enfants : et elle ne peut être mère *très chaste* qu'à la condition de communiquer à ses enfants une participation de sa *chasteté*.

Dans ces malheureux péchés du *corps* par lesquels tant de jeunes personnes profanent leur candeur, il y a un double outrage : ces personnes outragent l'Esprit-Saint qui *habite* en elles ; elles outragent leur *mère très chaste* dont la maternité leur a communiqué cette *noblesse* divine qui n'est autre que l'Esprit de Dieu.